

Communication du groupe Casino

Paris, le 20 avril 2026

Le 17 avril 2026, Companhia Brasileira de Distribuição (GPA) a requis et obtenu d'un Tribunal civil au Brésil une injonction préliminaire interdisant la cession des actions de GPA détenues indirectement par Casino Guichard-Perrachon (Casino).

Cette requête de GPA fait suite au rejet par le Tribunal Arbitral d'une demande de mesures provisoires portant sur le même objet, introduite par GPA dans le cadre de la procédure d'arbitrage initiée par cette dernière le 6 mai 2025 à l'encontre de Casino devant la Cour Internationale d'Arbitrage de la CCI.

Casino prendra toutes les mesures nécessaires pour défendre ses intérêts.

Ce communiqué est uniquement à des fins d'information conformément aux lois et réglementations actuellement applicables, et ne constitue ni une offre de vente, ni une sollicitation d'une offre d'achat des valeurs mobilières décrites ici, ni ne doit entraîner la vente de ces valeurs mobilières dans une juridiction où une telle offre, sollicitation ou vente serait illégale avant l'enregistrement ou la qualification en vertu des lois sur les valeurs mobilières de ladite juridiction.

CONTACTS ANALYSTES ET INVESTISSEURS

Charlotte IZABEL - cizabel@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)6 89 19 88 33

Relations investisseurs - IR_Casino@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)1 53 65 24 17

CONTACTS PRESSE

Groupe Casino – Direction de la Communication

Stéphanie ABADIE - sabadie@groupe-casino.fr - Tél : +33 (0)6 26 27 37 05

Service de presse - directiondelacomunication@groupe-casino.fr - Tél : + 33(0)1 53 65 24 29